

Chapitre 6

Exercices

EXERCICE 1 – VEILLE JURIDIQUE AU SEIN D'UN CABINET COMPTABLE

1. Présentez à Medhi la notion de veille juridique.

La **veille juridique** est une des applications de la veille informationnelle. Celle-ci se définit comme une activité répétée, consistant à surveiller l'environnement de l'entreprise ou de l'organisation pour capter toutes les nouvelles informations diffusées et anticiper les évolutions à venir.

La veille juridique consiste donc à actualiser les règles légales liées à une activité professionnelle du fait de l'évolution régulière des textes de lois.

En droit fiscal, les montants des taxes et impôts varient chaque année, notamment dans le cadre du vote de la loi de finances.

2. Identifier trois cas pour lesquels il va devoir appliquer cette notion dans sa pratique professionnelle.

Medhi est chargé des déclarations fiscales de ses clients.

À ce titre, il va devoir :

- veiller à vérifier les conditions concernant les déductions fiscales afin de procéder aux retraitements nécessaires pour passer du résultat comptable au résultat fiscal ;
- veiller à mettre à jour le barème de l'IR applicable à ses clients pour les entreprises soumises à l'IR et société marquée par la transparence fiscale ;
- vérifier les conditions permettant de bénéficier de certains crédits d'impôt ;
- vérifier la mise à jour du taux d'imposition pour l'IS ;
- vérifier la mise à jour des différentes taxes auxquelles peuvent être assujettis ses clients.

Il devra, pour chaque impôt ou taxe, vérifier le taux mais également la base imposable.

Il a comme ressources principales la loi de finances adoptée en fin d'année civile et la loi de financement de la sécurité sociale s'il a des déclarations sociales à faire.

EXERCICE 2 – VEILLE INFORMATIONNELLE AU SEIN DU CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE AVENIR

1. Présenter la notion de veille informationnelle ainsi que ses caractéristiques.

La **veille informationnelle** se définit comme une activité répétée, consistant à surveiller l'environnement de l'entreprise ou de l'organisation pour capter toutes les nouvelles informations diffusées et anticiper les évolutions à venir.

Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Il s'agit d'une activité répétée dans le temps, puisque l'objectif est de mettre à jour régulièrement les informations collectées dans un environnement changeant.
- Elle concerne des champs d'application différents en fonction du besoin d'information concerné, puisqu'il peut s'agir d'une veille technologique, commerciale ou juridique.
- Elle nécessite la mise en place d'un système d'information performant pour collecter au mieux les informations nécessaires.
- Elle peut être collaborative ou concurrentielle.

Plusieurs outils différents permettent d'organiser la veille informationnelle digitale, en utilisant les informations diffusées sur Internet.

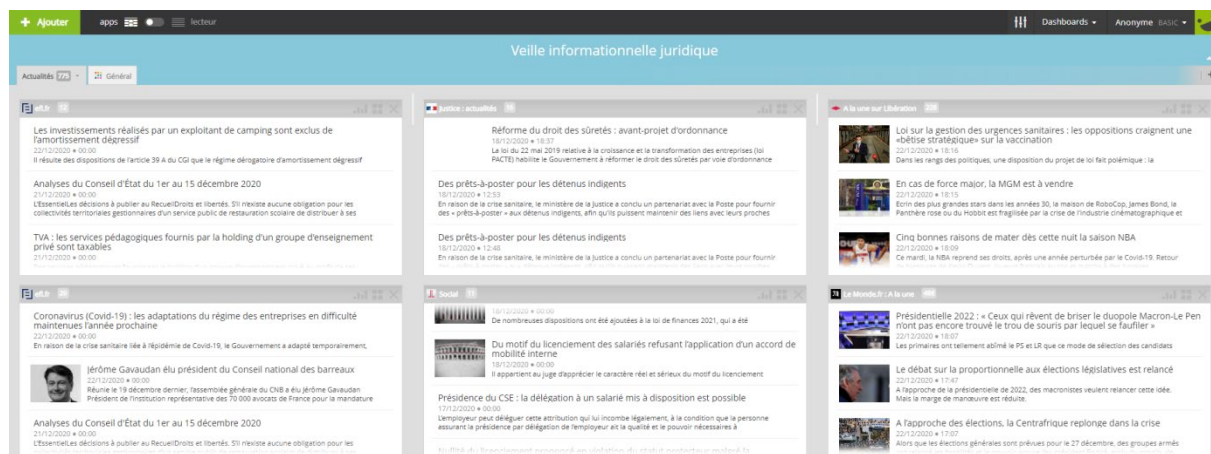
2. Proposer une page vous permettant de mener à bien cette mission à partir d'un portail web personnalisable de votre choix.

Netvibes est un outil de « curation », donc un agrégateur de sites permettant de créer son propre portail Web sur lequel seront référencés les contenus des sites d'information permettant d'assurer une veille.

Le fait de s'abonner à un flux RSS ou à une newsletter permet de faire évoluer automatiquement ce portail et d'assurer plus facilement sa veille informationnelle.

Dans l'exemple donné, la page Netvibes demandée concerne une veille informationnelle juridique. Elle pourra donc être constituée à partir de sites juridiques de référence comme LexisNexis, les Petites affiches, le BOFiP, Dalloz Actualités, la Revue Fiduciaire.

Exemple de portail Web référençant plusieurs fils d'actualité de sites juridiques différents.



CORRIGÉ

3. Compléter le tableau fourni par votre collègue.

OUTILS/MÉTHODES	UTILITÉ
Logiciel de veille	Agrégateur de flux RSS. Permet de récupérer automatiquement les mises à jour faites sur les sites référencés.
Responsable de veille	Salarié le plus habilité à faire une veille sur Internet. Possibilité de désigner plusieurs salariés pour une veille collaborative.
Fréquence de la veille	Chaque jour.
Sujets de veille	Déterminer à l'avance les sujets de veille, en se limitant à certains sujets pour ne pas être noyé sous les informations.
Après la collecte des informations	Prévoir le stockage, l'analyse, la mise à jour et la diffusion des informations. La veille seule n'est pas suffisante. Elle doit s'intégrer dans un système d'information plus large.
Logiciel de partage	Outil permettant le partage des informations et des documents. Réseaux sociaux professionnels permettant la diffusion des informations.